



DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Article R 321-9 du Code Pénal

Je soussigné(e) M. Mme Mlle

Nom de naissance :

Nom d'usage :

(nom du mari, de l'autre parent...)

Prénoms :

Date de naissance :

Déclare sur l'honneur ne pas participer à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Fait à Tours, le

Signature de l'intéressé(e)

Attestant sur l'honneur

L'exactitude des renseignements portés ci-dessus

Article 441-7 du code pénal

«Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1-d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2-de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;

3-de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque

l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui »

VERC : Vide Grenier du 17 mai 2026